

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	28
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	29
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 803 672,00	23 753 900,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 049 772,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		24 803 672,00	24 803 672,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 170 000,00	16 053 179,04
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 005 613,06	608 247,76
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 485 813,74	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 661 426,80	16 661 426,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	41 465 098,80	41 465 098,80
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 460 055,00	0,00	3 726 185,00	3 726 185,00	3 726 185,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 053 000,00	0,00	4 003 000,00	4 003 000,00	4 003 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00	0,00	93 600,00	93 600,00	93 600,00
Total des dépenses de gestion des services		8 583 055,00	0,00	8 802 785,00	8 802 785,00	8 802 785,00
66	Charges financières	710 000,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
67	Charges exceptionnelles	254 100,00	0,00	693 887,00	693 887,00	693 887,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	39 500,00		39 500,00	39 500,00	39 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 586 655,00	0,00	11 196 172,00	11 196 172,00	11 196 172,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 486 482,22		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 963 300,00		13 607 500,00	13 607 500,00	13 607 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 449 782,22		13 607 500,00	13 607 500,00	13 607 500,00
TOTAL		14 036 437,22	0,00	24 803 672,00	24 803 672,00	24 803 672,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 803 672,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 890 055,00	0,00	13 703 500,00	13 703 500,00	13 703 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	10 900,00	10 900,00	10 900,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00	0,00	234 500,00	234 500,00	234 500,00
Total des recettes de gestion des services		13 115 055,00	0,00	13 953 900,00	13 953 900,00	13 953 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	187 829,01	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 302 884,01	0,00	14 053 900,00	14 053 900,00	14 053 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	325 530,00		9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		325 530,00		9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
TOTAL		13 628 414,01	0,00	23 753 900,00	23 753 900,00	23 753 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 049 772,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 803 672,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 907 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	425 000,00	264 424,20	235 000,00	235 000,00	499 424,20
21	Immobilisations corporelles	392 300,00	145 093,81	1 023 000,00	1 023 000,00	1 168 093,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 494 004,00	596 095,05	1 512 000,00	1 512 000,00	2 108 095,05
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 311 304,00	1 005 613,06	2 770 000,00	2 770 000,00	3 775 613,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 040 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 040 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 351 304,00	1 005 613,06	4 470 000,00	4 470 000,00	5 475 613,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	325 530,00		9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	525 530,00		10 700 000,00	10 700 000,00	10 700 000,00
	TOTAL	9 876 834,00	1 005 613,06	15 170 000,00	15 170 000,00	16 175 613,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	485 813,74
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 661 426,80
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 342 000,00	608 247,76	120 000,00	120 000,00	728 247,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 702 000,00	608 247,76	120 000,00	120 000,00	728 247,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	815 000,00	0,00	1 325 679,04	1 325 679,04	1 325 679,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	815 000,00	0,00	1 325 679,04	1 325 679,04	1 325 679,04
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 517 000,00	608 247,76	1 445 679,04	1 445 679,04	2 053 926,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 486 482,22		0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 963 300,00		13 607 500,00	13 607 500,00	13 607 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 649 782,22		14 607 500,00	14 607 500,00	14 607 500,00
TOTAL		9 166 782,22	608 247,76	16 053 179,04	16 053 179,04	16 661 426,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 661 426,80
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 907 500,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 726 185,00		3 726 185,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 003 000,00		4 003 000,00
014	Atténuations de produits	980 000,00		980 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	93 600,00		93 600,00
66	Charges financières	1 060 000,00	0,00	1 060 000,00
67	Charges exceptionnelles	693 887,00	9 000 000,00	9 693 887,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	39 500,00	4 607 500,00	4 647 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	600 000,00		600 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	11 196 172,00	13 607 500,00	24 803 672,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 803 672,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		9 000 000,00	9 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	499 424,20	0,00	499 424,20
21	Immobilisations corporelles (6)	1 168 093,81	1 000 000,00	2 168 093,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 108 095,05	0,00	2 108 095,05
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 475 613,06	10 700 000,00	16 175 613,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	485 813,74
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 661 426,80
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 703 500,00		13 703 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	10 900,00		10 900,00
75	Autres produits de gestion courante	234 500,00		234 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	700 000,00	800 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		14 053 900,00	9 700 000,00	23 753 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 049 772,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 803 672,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	728 247,76	0,00	728 247,76
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 350 000,00	4 350 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		257 500,00	257 500,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		728 247,76	14 607 500,00	15 335 747,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 325 679,04
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 661 426,80
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 460 055,00	3 726 185,00	3 726 185,00
604	Achats d'études, prestations de services	217 500,00	250 000,00	250 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	827 470,00	974 600,00	974 600,00
6062	Produits de traitement	295 285,00	296 110,00	296 110,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	79 715,00	87 020,00	87 020,00
6064	Fournitures administratives	2 400,00	3 420,00	3 420,00
6066	Carburants	96 000,00	104 000,00	104 000,00
6068	Autres matières et fournitures	111 000,00	120 900,00	120 900,00
611	Sous-traitance générale	768 780,00	779 650,00	779 650,00
6132	Locations immobilières	30 400,00	32 800,00	32 800,00
6135	Locations mobilières	75 850,00	75 850,00	75 850,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	3 000,00	3 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 300,00	1 400,00	1 400,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 625,00	11 700,00	11 700,00
61523	Entretien, réparations réseaux	190 000,00	205 000,00	205 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	38 400,00	51 000,00	51 000,00
61551	Entretien matériel roulant	71 000,00	70 500,00	70 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 200,00	51 200,00	51 200,00
6156	Maintenance	266 380,00	304 020,00	304 020,00
6161	Multirisques	12 200,00	11 500,00	11 500,00
6168	Autres	34 000,00	42 200,00	42 200,00
617	Etudes et recherches	4 580,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	56 560,00	56 570,00	56 570,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	17 750,00	15 750,00	15 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	39 040,00	28 885,00	28 885,00
6231	Annonces et insertions	8 450,00	7 450,00	7 450,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	2 700,00	3 200,00	3 200,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	50,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	32 500,00	31 000,00	31 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 970,00	6 220,00	6 220,00
6282	Frais de gardiennage	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	67 050,00	48 140,00	48 140,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	23 800,00	15 000,00	15 000,00
6288	Autres	4 500,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	9 700,00	9 650,00	9 650,00
6353	Impôts indirects	800,00	800,00	800,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 053 000,00	4 003 000,00	4 003 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	823 000,00	773 000,00	773 000,00
6331	Versement de mobilité	23 527,00	23 540,00	23 540,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 842,00	7 850,00	7 850,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 684,00	15 690,00	15 690,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 705,00	4 710,00	4 710,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 549 391,00	1 549 290,00	1 549 290,00
6414	Indemnités et avantages divers	725 293,00	725 310,00	725 310,00
6415	Supplément familial	22 324,00	22 340,00	22 340,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	242 858,00	242 870,00	242 870,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	494 677,00	494 690,00	494 690,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 481,00	1 490,00	1 490,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 200,00	8 200,00	8 200,00
648	Autres charges de personnel	100 018,00	100 020,00	100 020,00
014	Atténuations de produits (7)	980 000,00	980 000,00	980 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	980 000,00	980 000,00	980 000,00
65	Autres charges de gestion courante	90 000,00	93 600,00	93 600,00
6518	Autres	5 500,00	3 600,00	3 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	24 500,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 583 055,00	8 802 785,00	8 802 785,00
66	Charges financières (b) (8)	710 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	509 000,00	1 077 835,27	1 077 835,27

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	191 000,00	-27 835,27	-27 835,27
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	5 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	254 100,00	693 887,00	693 887,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	393 887,00	393 887,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	250 000,00	295 900,00	295 900,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 100,00	4 100,00	4 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	39 500,00	39 500,00	39 500,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	39 500,00	39 500,00	39 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 586 655,00	11 196 172,00	11 196 172,00
023	Virement à la section d'investissement	1 486 482,22	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 963 300,00	13 607 500,00	13 607 500,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 090 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	0,00	217 500,00	217 500,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	835 500,00	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	37 800,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 449 782,22	13 607 500,00	13 607 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 449 782,22	13 607 500,00	13 607 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 036 437,22	24 803 672,00	24 803 672,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		24 803 672,00
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	232 695,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	260 530,81
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-27 835,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 890 055,00	13 703 500,00	13 703 500,00
704	Travaux	837 500,00	920 000,00	920 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 407 555,00	10 948 500,00	10 948 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	980 000,00	980 000,00
7068	Autres prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	105 000,00	105 000,00	105 000,00
7088	Autres produits activités annexes	510 000,00	700 000,00	700 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	10 900,00	10 900,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	10 900,00	10 900,00
75	Autres produits de gestion courante	220 000,00	234 500,00	234 500,00
754	Redevances défaut branchement égout	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7588	Autres	100 000,00	114 500,00	114 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 115 055,00	13 953 900,00	13 953 900,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	187 829,01	100 000,00	100 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	115 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	72 829,01	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 302 884,01	14 053 900,00	14 053 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	325 530,00	9 700 000,00	9 700 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	300 000,00	700 000,00	700 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	25 530,00	9 000 000,00	9 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		325 530,00	9 700 000,00	9 700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 628 414,01	23 753 900,00	23 753 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 049 772,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 803 672,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	425 000,00	235 000,00	235 000,00
2031	Frais d'études	395 000,00	195 000,00	195 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	392 300,00	1 023 000,00	1 023 000,00
2111	Terrains nus	1 800,00	3 000,00	3 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	104 000,00	261 500,00	261 500,00
21532	Réseaux d'assainissement	60 000,00	70 000,00	70 000,00
21562	Service d'assainissement	55 500,00	64 500,00	64 500,00
2182	Matériel de transport	160 000,00	623 000,00	623 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 494 004,00	1 512 000,00	1 512 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 494 004,00	1 512 000,00	1 512 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 311 304,00	2 770 000,00	2 770 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 040 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1641	Emprunts en euros	1 128 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	800 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	112 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 040 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 351 304,00	4 470 000,00	4 470 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	325 530,00	9 700 000,00	9 700 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	325 530,00	9 700 000,00	9 700 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	300 000,00	700 000,00	700 000,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
1582	Autres provisions pour charges	25 530,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		525 530,00	10 700 000,00	10 700 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 876 834,00	15 170 000,00	15 170 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 005 613,06
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	485 813,74
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 661 426,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 342 000,00	120 000,00	120 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	72 000,00	82 300,00	82 300,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	141 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	557 000,00	37 700,00	37 700,00
1313	Subv. équipt Départements	572 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 360 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 360 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 702 000,00	120 000,00	120 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	815 000,00	1 325 679,04	1 325 679,04
1068	Autres réserves	815 000,00	1 325 679,04	1 325 679,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		815 000,00	1 325 679,04	1 325 679,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 517 000,00	1 445 679,04	1 445 679,04
021	Virement de la section d'exploitation	1 486 482,22	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 963 300,00	13 607 500,00	13 607 500,00
15182	Autres provisions pour risques	835 500,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	9 000 000,00	9 000 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 090 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	37 800,00	40 000,00	40 000,00
4818	Charges à étaler	0,00	217 500,00	217 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 449 782,22	13 607 500,00	13 607 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 649 782,22	14 607 500,00	14 607 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 166 782,22	16 053 179,04	16 053 179,04

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	608 247,76
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 661 426,80
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 597 498,85									
1641 Emprunts en euros (total)					21 831 874,85									
1990-03-001 - 00778469292T ex 850016535	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940	EUR	A	P	O	A-1
2008-03-001 - MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN S	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 3M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2010-03-001 - 70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	247 155,86	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,701	EUR	T	P	O	A-1
2011-03-001 - 1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2011	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,389	EUR	A	C	O	A-1
2012-03-001 - 000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,786	EUR	S	C	O	A-1
2013-03-001 - 8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,835	EUR	A	C	O	A-1
2014-03-001 - MIN507715EUR ex MIN501919EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,076	EUR	T	C	O	A-1
2018-03-003 - 000332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,508	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					17 765 624,00									
2018-03-001 - MIN535326EUR	SFIL CAFFIL	13/07/2018	14/08/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.14 %	2,140	2,157	EUR	T	P	O	A-1
2018-03-002 - 1807008	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	01/07/2021	01/10/2021	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,520	0,529	EUR	T	C	O	A-1

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
C00989#cayon-6600000 T7	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/12/2019	02/12/2019	02/03/2020	1 765 624,00	F	Taux fixe à 0.385 %	0,385	0,391	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60									
2012-03-002 - 110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2012-03-003 - 110526802-MEHUN SUR YEVRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					40 917 120,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		32 450 803,99					1 213 632,85	1 053 588,25	0,00	232 695,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		18 100 900,83					750 941,92	655 049,41	0,00	175 616,14
1990-03-001 - 00778469292T ex 850016535	N	0,00	A-1	634 618,74	2,15	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	199 457,27	37 696,35	0,00	21 899,50
2008-03-001 - MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN S	N	0,00	A-1	224 745,60	15,58	V	(Euribor 3M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 3M	4,160	13 251,84	8 550,98	0,00	1 101,11
2010-03-001 - 70084762918-Travaux d'assainissement-MEHUN SUR	N	0,00	A-1	197 536,63	13,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,701	11 366,12	8 931,16	0,00	0,00
2011-03-001 - 1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	200 000,00	7,08	F	Taux fixe à 3.34 %	3,389	25 000,00	6 772,78	0,00	5 439,10
2012-03-001 - 000311764 03	N	0,00	A-1	213 333,26	3,58	F	Taux fixe à 4.73 %	4,786	53 333,34	9 459,99	0,00	3 153,33
2013-03-001 - 8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	437 333,30	19,59	F	Taux fixe à 3.78 %	3,835	21 866,67	16 806,72	0,00	6 456,35
2014-03-001 - MIN507715EUR ex MIN501919EUR	N	0,00	A-1	193 333,30	7,08	F	Taux fixe à 2.06 %	2,076	26 666,68	3 776,67	0,00	562,68
2018-03-003 - 000332099	N	0,00	A-1	16 000 000,00	39,75	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	3,600	400 000,00	563 054,76	0,00	137 004,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		14 349 903,16					462 690,93	398 538,84	0,00	57 079,40
2018-03-001 - MIN535326EUR	N	0,00	A-1	9 199 279,16	26,67	F	Taux fixe à 2.14 %	2,157	257 760,21	194 805,23	0,00	15 315,83
2018-03-002 - 1807008	N	0,00	A-1	4 660 000,00	22,50	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,553	204 930,72	201 823,73	0,00	41 611,41

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
C00989#cayon-6600000 T7	N	0,00	A-1	490 624,00	6,67	F	Taux fixe à 0.385 %	0,391	0,00	1 909,88	0,00	152,16
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		451 459,79					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		451 459,79					0,00	0,00	0,00	0,00
2012-03-002 - 110497802	N	0,00	A-1	121 533,53	6,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2012-03-003 - 110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	329 926,26	8,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		32 902 263,78					1 213 632,85	1 053 588,25	0,00	232 695,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	32 902 263,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	10/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement/aménagement matériel/outillage industriels	15	10/12/2020
L	Autres constructions	15	10/12/2020
L	Autres immos incorporelles	2	10/12/2020
L	Autres matériels et bennes	10	10/12/2020
L	Bâtiments administratifs	70	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	60	10/12/2020
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	10/12/2020
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	10/12/2020
L	Engins de travaux publics	8	10/12/2020
L	Frais de recherche et développement	5	10/12/2020
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais d'insertion	5	10/12/2020
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une MàD	5	10/12/2020
L	Immos MàD - Réseaux d'assainissement	60	10/12/2020
L	Install générales, agencement/aménagement bât admin	15	10/12/2020
L	Install générales, agencement/aménagement bât exploit	15	10/12/2020
L	Install générales, agencements/aménagements divers	10	10/12/2020
L	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2020
L	Licences	2	10/12/2020
L	Logiciels	5	10/12/2020
L	Matériel industriel	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique au service d'assainissement	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique service d'assainissement	15	10/12/2020
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	10/12/2020
L	Outillage industriel	15	10/12/2020
L	Réseaux	60	10/12/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	10/12/2020
L	Serveurs et équipements réseaux	5	10/12/2020
L	Véhicules =< 3,5 tonnes	7	10/12/2020
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	10/12/2020
L	Véhicules légers	5	10/12/2020
L	STEP Aquavara	40	07/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		9 051 465,00	9 051 465,00	9 000 000,00	51 465,00
Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	0,00	01/04/2019	9 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00	0,00
Provisions CET	0,00	07/04/2022	51 465,00	51 465,00	0,00	51 465,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		9 051 465,00	9 051 465,00	9 000 000,00	51 465,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	39 500,00		96 100,00	135 600,00	0,00	135 600,00
Provision pour risque de non recouvrement	39 500,00	09/12/2015	96 100,00	135 600,00	0,00	135 600,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	39 500,00		96 100,00	135 600,00	0,00	135 600,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-485 813,74	-485 813,74
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-397 365,30	-397 365,30
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-883 179,04	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 325 679,04	1 325 679,04
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-883 179,04	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	442 500,00	1 325 679,04

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 400 000,00	2 400 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 607 500,00	4 607 500,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 207 500,00	3 533 179,04

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 400 000,00	I 2 400 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 700 000,00	1 700 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 700 000,00	1 700 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		700 000,00	700 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	700 000,00	700 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				3 351 608,00	261 019,36	255 141,43	2 835 447,21
2019	Charges financières de renégociation de dette	12	04/11/2019	452 500,00	188 541,66	37 708,33	226 250,01
2023	Protocole imprévision STEP	20	01/12/2023	2 899 108,00	72 477,70	217 433,10	2 609 197,20

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P03905/2015 CONSTRUCTION STEP COMMUNAUTAIRE	53 820 000,00	0,00	53 820 000,00	53 697 083,94	122 916,06	0,00
P03201/1 HYDROCUREUR	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjt adm ter Pal 1Cl	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Adjt adm ter Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		60,00	0,00	60,00	47,50	6,00	53,50
Adjt tech ter	C	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
Adjt tech ter Pal 1Cl	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjt tech ter Pal 2Cl	C	7,00	0,00	7,00	6,50	0,00	6,50
Agent maitrise	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Agent maitrise Pal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
CDDDB	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CDDC	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Ingenieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1Cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Pal 2Cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Techn. param ClSup	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		62,00	0,50	62,50	50,00	6,00	56,00

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 46

Nombre de suffrage exprimés : 62

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 08 mars 2024

Présenté par la Présidente Madame Irène FELIX

A Bourges, le 14 mars 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante du Conseil Communautaire, réunie en session ordinaire

A Bourges, le 14 mars 2024

Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024
et de la publication le 03/04/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Dépenses d'investissement

Exercice 2023 vers 2024

Libellé chapitre	Total
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031	264 424,20 €
Total 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	264 424,20 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111	1 800,00 €
21351	62 372,28 €
21562	9 500,91 €
2182	71 420,62 €
Total 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	145 093,81 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2315	596 095,05 €
Total 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	596 095,05 €
Total	1 005 613,06 €

Arrêté le présent état à la somme d'un million cinq mille six cent treize euros et six centimes

Bourges, le 15 février 2024



Richard BOUDET
Pour la Présidente et par
délégation le Vice-Président
15 févr. 2024

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - Recettes d'investissement

Exercice 2023 vers 2024

Libellé chapitre	Total
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
13111	22 815,36 €
1312	557 300,00 €
1318	28 132,40 €
Total 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	608 247,76 €
Total	608 247,76 €

Arrêté le présent état à la somme de six cent huit mille deux cent quarante-sept euros et soixante-seize centimes

Bourges, le 15 février 2024



Richard BOUDET
Pour la Présidente et par
délégation le Vice-Président
15 févr. 2024

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FICHE DE CALCUL REPRISSE ANTICIPEE DES RESULTATS - RESULTAT D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2023

Situation arrêtée au 29/01/2024

		DEPENSES (x)	RECETTES (y)	SOLDE (y-x)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'année N (a)	15 014 774,45 €	16 982 202,28 €	1 967 427,83 €
	Résultats antérieurs reportés (b)	0,00 €	408 023,21 €	408 023,21 €
	Résultat à affecter (A = a+b)	15 014 774,45 €	17 390 225,49 €	2 375 451,04 €
Section d'investissement	Solde propre de l'année N (c)	9 087 866,33 €	20 572 915,55 €	11 485 049,22 €
	Solde antérieur reporté (d)	11 970 862,96 €	0,00 €	-11 970 862,96 €
	Solde d'exécution (B=c+d)	21 058 729,29 €	20 572 915,55 €	-485 813,74 €
Restes à réaliser au 31/12/2023	Fonctionnement (e)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Investissement (f)	1 005 613,06 €	608 247,76 €	-397 365,30 €
Résultats cumulés y.c. RAR (C=A+B+e+f)				1 492 272,00 €
Prévision d'affectation en réserve (compte 1068) (D= c+d+f)				883 179,04 €
Prévision d'affectation en réserve complémentaire (compte 1068)				442 500,00 €
Report résultat de fonctionnement (A-D)				1 049 772,00 €
Report résultat d'investissement				-485 813,74 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement (A)	2 375 451,04 €
Solde d'exécution de clôture d'investissement (B)	-485 813,74 €
Solde des restes à réaliser en investissement (f)	-397 365,30 €
Besoin de financement de la section d'investissement (D)	883 179,04 €
Couverture du besoin de financement compte (1068)	883 179,04 €

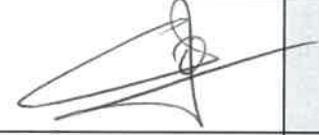
La journée complémentaire n'étant pas terminée, ces résultats sont des estimatifs

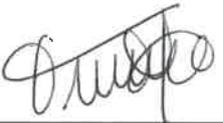
Certifié conforme à mes écritures,
A Bourges, le23/02/2024

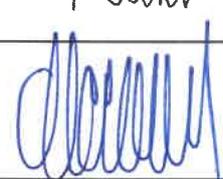
le responsable du Service de gestion comptable de Bourges

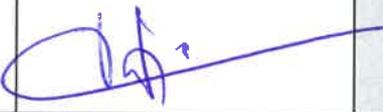
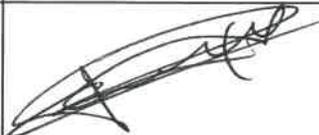
Agnès LEJAY 

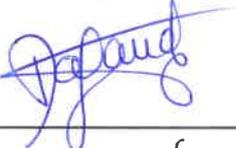
COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann			
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	VOLLOT Jean-Marie			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick	Excusé pourvu à Mme KUCES		
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard			
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette	Excusée	CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CHATELIN Thierry	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane	Absent	HULEUX Stéphane	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis	Excuse!	CARON Frantz	
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne		MEUNIER Maryse	
ARCAÿ	HAMELIN Stéphane	Excuse!	NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
MORTHOMIERS	ARCHAMBAULT Fabrice		MORCHOINE Elisabeth	
BOURGES	CABRERA Olivier			
BOURGES	BONDUELLE Constance	Excusée pouvoi à M. LEFELLE		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excuse! pouvoi à Mme MADROUES		
BOURGES	BESSARD Magali	Excusée pouvoi à Mme SOULAT		
BOURGES	BEDIN Yannick	Excuse! pouvoi à Mme TRUSSARDI		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo			
BOURGES	MENGUY Catherine	Excusée pouvoi à Mme LABRO		
BOURGES	METTRE Renaud			
BOURGES	NEZLIOUI Nadia			
BOURGES	CHARPENTIER Alex			
BOURGES	SOULAT Frédérique			
BOURGES	BOUQUIN Alain	Excuse' pouvoi à Mme PALLOT		
BOURGES	TRUSSARDI Corinne			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre			
BOURGES	ROBINSON Sakina			
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé pouvoi à Mme NEZLIAUI		
BOURGES	LABRO France			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	ALLAIN Joël	Excusé pourri à M. CABRERA		
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excusé pourri à M. METTRE		
BOURGES	BARDI Jean-Marc			
BOURGES	MOUSNY Philippe	Absent		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia	FRANQUES		
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Excusée pourri à Mme MICHEL		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig			
BOURGES	POL Elisabeth	Excusée pourri à M. SPETER- LEJEUNE		
BOURGES	MICHEL Marcella			
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie	Excusée		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Excusé pouvoir à Mme CHAPAT		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique			
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre			
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie	Excusée pouvoir à M. BOUDET		
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice			
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian			
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	Excusée pouvoir à Mme BAUDOUIN		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine			
MARMAGNE	JACQUET Annie	Excuse pouvoi à M. DUPÉRAT		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne			